DL 2026-067
5 juin 2026

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-213501364-20260605-DL2026067-DE

JANZE
DES COULEURS PLEIN LA VIE!
MAIRIE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
D'ILLE-ET-VILAINE

ARRONDISSEMENT DE
FOUGÈRES-VITRÉ

CANTON DE JANZÉ

VILLE DE JANZÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à dix-neuf heures quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de JANZÉ, s'est réuni à l'espace Brûlon, sis 5 avenue du Général de Gaulle, lieu provisoire des séances, en conformité avec la délibération DL2025-011 du 12 mars 2025, en application des articles L2121-7 et 2122-8 du CGCT, sous la présidence de Monsieur Jonathan HOUILLOT, Maire.

Présents : Mmes et MM HOUILLOT, MOREAU, GUAIS, CLOUET, POTIN, CHAUVIÈRE, PINEAU, PICOT, ESNAULT, FILEAUX, SAUDRAIS, CLERMONT, VEYER, SERRAND, CLAVEAU, GENDROT, BOUGEARD, CASTELLIER, BLOUIN, CHAPY.
Absents :
Absents représentés : MME COUDRAIS à M. HOUILLOT, M. LUNEL à M. POTIN, MME AVRILLAUD à M. GENDROT, MME GILOT à MME FILEAUX, M. RUELLAN à M. ESNAULT, MME JOLIVEL à M. PINEAU, MME de LASSAT à MME MOREAU, MME MAILLARD à M. CHAPY, MME LUCAS à MME PICOT.
Secrétaire de séance : M. POTIN

Conseillers en exercice : 29	Conseillers présents : 20	Votants : 29
Pour: 29	Contre : 0	Abstention : 0

Unanimité

Élections sénatoriales 2026
Désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants

VU le Code électoral, et notamment les articles L280 et suivants,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-14 à L.2121-18, L.2121-26 et L.2122-17,
VU le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
VU l'arrêté préfectoral du 18 mai 2026 fixant le nombre des délégués titulaires, délégués suppléants et délégués supplémentaires, ainsi que le mode de scrutin en vue de l'élection des sénateurs d'Ille-et-Vilaine le 27 septembre 2026,
VU la circulaire INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

– *PROCÈDE à la désignation par vote à bulletins secrets, sans débat, sur la même liste, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage, ni vote préférentiel :*

Nombre de délégués à élire : 15
Nombre de suppléants à élire : 5

M le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

MM GUAIS et MOREAU et MM CASTELLIER et ESNAULT.

La présidence du bureau est assurée par le Maire.

Une liste a été déposée et enregistrée.

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-213501364-20260605-DL2026067-DE

DL 2026-067
5 juin 2026

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Liste de candidats	Liste JANZÉ
Nombre de votants	29
Nombre de bulletins	29
Bulletins blancs	0
Bulletins nuls	0
Suffrages exprimés	29

Liste nominative des personnes désignées :

Francis LUNEL
Rachel BOUGEARD
Emmanuel SAUDRAIS
Véronique PICOT
Frédéric CLERMONT
Catherine CHAUVIÈRE
Eric PINEAU
Emmanuelle CLOUET
Christophe GENDROT
Chantal JOLIVEL
Frédéric POTIN
Maryse VEYER
Jérémy CASTELLIER
Justine COUDRAIS
Jean-Romain CHAPY
Catherine AVRILLAUD
David RUELLAN
Hélène CLAVEAU
Denis BLOUIN
Thérèse MOREAU

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Suivent les signatures pour copie conforme

Le secrétaire de séance
Frédéric POTIN

Le Maire
Jonathan HOUILLOT

MAIRIE DE JANZÉ
R.F.
35150